IEN-ASH et autres personnels d'encadrement **[1]**

IEN-ASH : présentation de la formation

Les IEN-ASH ou inspecteurs de l'Education nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés sont des spécialistes dont les missions, centrées sur l'ASH, sont transversales à tous les niveaux de la scolarité, avec un accent particulier sur le premier degré.

Leur expertise dans le champ de l'ASH fait d'eux des acteurs clé du dispositif et des personnes ressources pour les décideurs, singulièrement pour les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale auprès desquels ils jouent un rôle de conseiller technique.

Cette situation justifie que leur soit proposée une formation approfondie dans quatre domaines relatifs aux élèves à besoins éducatifs particuliers : la scolarisation des élèves handicapés, les enseignements adaptés, les secteurs sanitaire et socio-éducatif, le secteur pénitentiaire et le secteur relevant de la protection judiciaire de la jeunesse.

Public concerné

Les inspecteurs nouvellement en charge d'une mission départementale ou académique dans le domaine de l'ASH.

Missions

Les missions de l'IEN-ASH concernent :

- le pilotage départemental de l'ASH ;
- les formations spécialisées et leurs certifications ;
- le travail interministériel et partenarial ;
- le rôle de conseiller technique (recteurs, IA, autres inspecteurs) ;
- l'implication dans le pilotage académique ;
- l'inspection des personnels dans des contextes ou sur des missions particuliers ;
- la gestion des ressources humaines (enseignants ou non enseignants) ;
- les AVS ; recrutement, suivi et formation.

Contact administratif

René CHAM

rene.cham@inshea.fr [2]

Tel 0141443110

Responsable pédagogique

Frédéric DUPRE
frederic.dupre@inshea.fr [3]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/ien-ash-et-autres-personnels-d%E2%80%99encadrement-0
[2] mailto:rene.cham@inshea.fr
[3] mailto:frederic.dupre@inshea.fr